MAIRIE
de
SAINT MARTIN D'ABBAT

10 place de la Mairie
☎ 02.38.46.86.40
mairie@saintmartindabbat.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire qui se tiendra
Le **mardi 13 décembre 2022 à 20 H 00**

en Mairie *(entrée porte située côté Eglise)*

ORDRE DU JOUR

- Désignation des secrétaires de séance
- Adoption du compte rendu de la séance précédente
- Décisions prises par le Maire

Ressources humaines

➢ Assurance du personnel – Adhésion au contrat groupe d'assurances statutaires du CDG45 à compter du 01/01/2023.

Institutions, organisation et vie politique

➢ Désignation des représentants CCL au sein de la commission « Bassin de la Bonnée »

➢ Rapport d'activité 2021 de la CCL

Libertés publiques et pouvoirs de police

➢ Eclairage public

Finances et budgets locaux

➢ Délégation du Conseil Municipal au Maire pour les virements de crédits de chapitre à chapitre à compter du 01/01/2023 – date du transfert en M 57

➢ Demande de subvention dans le cadre des amendes de police

➢ Demande de subvention dans le cadre de la DTR/DSIL

- Informations et questions diverses

Saint-Martin d'Abbat, le 6 décembre 2022

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-MARTIN D'ABBAT Loiret

Joël TURPIN